



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sportifs de haut niveau

Question écrite n° 98416

Texte de la question

Mme Lucette Lousteau attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur les délais de publication des décrets d'application de la loi du 28 novembre 2015 relative à la protection des sportifs de haut niveau et professionnels ainsi qu'à la sécurisation de leur situation juridique et sociale. En effet cette loi qui représente une avancée majeure pour le sport et les sportifs de France ne peut être appliquée dans son intégralité, faute des décrets nécessaires à l'exécution concrète des mesures qui la composent. À quelques semaines des jeux olympiques de Rio, le statut des sportifs est un enjeu crucial pour la pérennité du rayonnement français à l'international. Aussi elle souhaiterait connaître le calendrier prévisionnel de publication de ces textes.

Données clés

Auteur : [Mme Lucette Lousteau](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98416

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2016](#), page 7112

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)